

Dispositifs de prises en charge, en Wallonie, des personnes en situation de double diagnostic

1. Prises en charge ambulatoires

Un soin ambulatoire désigne une forme de soins médicaux ou thérapeutiques qui ne nécessite pas d'hospitalisation ou d'hébergement prolongé. Cela signifie que le patient reçoit les soins nécessaires tout en restant chez lui, sans avoir à passer la nuit à l'hôpital ou dans une autre institution de santé.

- Les psychiatres libéraux spécialisés

Un psychiatre est un médecin spécialisé dans le diagnostic, le traitement et la prévention des troubles mentaux et des maladies psychiatriques. Un psychiatre possède un diplôme de médecine et a suivi une formation spécifique en psychiatrie. Cela lui permet de prescrire des médicaments et de proposer des traitements médicaux adaptés aux troubles mentaux.

📄 *Annuaire des psychiatres spécialisés (à venir)*

- Les psychologues libéraux spécialisés

Un psychologue est un professionnel de la santé mentale qui étudie le comportement humain, les processus mentaux, les émotions, et les interactions sociales. Il utilise des techniques de psychothérapie pour aider les individus à gérer leurs difficultés émotionnelles, psychologiques et comportementales. Contrairement aux psychiatres, les psychologues ne sont pas médecins et ne peuvent pas prescrire de médicaments. Leur travail se concentre sur des interventions psychologiques non médicales pour améliorer le bien-être mental des personnes.

📄 *Annuaire des psychologues spécialisés (à venir)*

- Les Services de Santé Mentale (SSM)

Les Services de Santé Mentale sont des structures pluridisciplinaires dédiées à l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Leur mission inclut l'accueil, le traitement et la prévention des troubles psychologiques, relationnels, psychiatriques ou sociaux nécessitant une prise en charge complète et adaptée. Ces services proposent :

- Un conseil et une orientation ;
- Des examens et des diagnostics ;
- Un accompagnement et un soutien psychosocial ;
- Des entretiens avec l'entourage, la famille, les proches, etc. ;
- Une collaboration avec d'autres professionnels impliqués dans la situation ;
- Des thérapies individuelles, familiales ou de couple ;
- Des rééducations et thérapies (par exemple : logopédie, psychomotricité, ergothérapie, thérapie du développement psychomoteur, etc.) ;
- Des activités de groupe.



Ils offrent des suivis à des tarifs abordables, avec des réductions pour les personnes en situation de précarité. L'équipe est composée de divers professionnels tels que des psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, assistants sociaux, agents de liaison, logopèdes, psychomotriciens, etc. Un premier rendez-vous est généralement programmé pour évaluer la demande et déterminer un suivi adapté, après une concertation en équipe.

Les SSM sont « généralistes », ils ne sont donc pas spécialisés dans la prise en charge des personnes en situation de double diagnostic, excepté le SSM de Verviers qui dispose d'une initiative spécifique agréée par l'AVIQ rattachées à un service de santé mentale :

i *Plus d'informations en contactant le SSM de Verviers par mail (dadministration@ssmverviers.be) ou par téléphone (+3287221645).*

- **L'Antenne Double Diagnostic**

L'Antenne Double Diagnostic est un service psycho-social destiné principalement aux personnes adultes - ainsi qu'à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent - présentant une déficience intellectuelle associée à des troubles de santé mentale et/ou du comportement.

L'Antenne propose les services suivants :

- des suivis psychologiques individuels ;
- une mise en réseau avec les professionnels en vue de la recherche de solutions adaptées ;
- un accompagnement dans les démarches administratives ;
- des actions de prévention (formations et sensibilisations pour les proches et professionnels)

Contact :

- Céline Picard, psychologue cpi@inclusion-asbl.be 0478 04 56 66
- Pauline Galland, assistante sociale pga@inclusion-asbl.be 0472 48 02 56

Adresse: Rue Colonel Bourg 123-125 - 1140 Evere (cette antenne se situe au sein des locaux d'Inclusion asbl)

i *Plus d'informations en cliquant [ici](#)*

- **Structures d'accueil de jour, Les Héliotropes**

Les structures d'accueil de jour proposent un projet thérapeutique visant la réadaptation et la réinsertion sociale par un programme personnalisé d'activités. Ce type de structure s'adresse à des personnes souffrant d'un trouble psychique stabilisé.

Les Héliotropes s'adresse à des personnes présentant une déficience intellectuelle et des difficultés psychiatriques pouvant conduire à une situation d'exclusion ou de désinscription sociale.

Plus d'informations en cliquant [ici](#)

- **Les Cellules mobiles d'intervention (CM)**



Agréées par l'AVIQ, les CMI sont des dispositifs mobiles de soutien aux équipes et à l'entourage des personnes ayant un « double diagnostic » (handicap et trouble en lien avec la santé mentale). Elles visent à améliorer la collaboration entre les secteurs concernés, favoriser le maintien à domicile, prévenir les crises pour éviter les hospitalisations répétées et organiser une offre de services coordonnée.

 *Plus d'informations en cliquant [ici](#).*

 *Annuaire des CMI en cliquant [ici](#) ou [ici](#)*

- **Dispositif Outreaching Double Diagnostic**

Ce dispositif mobile, destiné aux adultes et adolescents à partir de 16 ans présentant un double diagnostic de déficience intellectuelle et de troubles de la santé mentale, intervient en situation de crise, c'est-à-dire lorsqu'une déstabilisation menace de rompre le lien de la personne avec son environnement (institution, famille, domicile, etc.).

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Intervenir directement dans le milieu de vie
- Objectiver et évaluer la situation
- Assurer un suivi constant (« fil rouge »)
- Accompagner la personne en vue de construire un réseau de soutien autour d'elle ou pour l'aider dans ses démarches.

Les rôles de l'Outreacher :

- Assurer un suivi avant, pendant et après l'hospitalisation
- Être l'interlocuteur privilégié pour les différents intervenants
- Faciliter l'hospitalisation en identifiant les besoins de la personne et en l'orientant vers le service le plus adapté
- Recueillir et transmettre les informations pertinentes aux services concernés et aux dispositifs mobiles existants
- Améliorer la communication et le transfert d'informations
- Réfléchir à des pistes d'intervention pour stabiliser la situation

Les demandes d'intervention peuvent émaner de la personne elle-même ou de son réseau : famille, entourage, professionnel de santé, intervenant du secteur du handicap, ou travailleur social.

 *Plus d'informations en cliquant [ici](#)*

2 Prises en charge hospitalières

Les séjours dans les unités hospitalières psychiatriques dédiées sont proposés lorsque les soins ambulatoires ne suffisent plus pour garantir la sécurité, la santé ou le bien-être de la personne, ou lorsque la condition de la personne nécessite une surveillance et une prise en charge plus intense.

Les unités hospitalières psychiatriques dédiées aux personnes avec un handicap intellectuel jouent un rôle essentiel dans la prise en charge de cette population vulnérable. Voici les principaux rôles de ces unités :

1. Diagnostic et évaluation : Ces unités permettent d'établir un diagnostic précis des troubles psychiatriques et comportementaux chez les personnes avec un handicap intellectuel. Elles tiennent compte des spécificités liées au handicap pour éviter des erreurs de diagnostic, car certains symptômes peuvent être confondus avec des troubles du comportement.
2. Prise en charge des troubles psychiatriques : Elles offrent un cadre adapté pour traiter les troubles psychiatriques en utilisant des approches thérapeutiques spécifiques et personnalisées. Ces traitements peuvent inclure des médicaments, des thérapies comportementales et d'autres formes de soutien psychologique.
3. Éducation et soutien à l'entourage : Ces unités jouent un rôle crucial dans la formation et le soutien des familles, des soignants et des équipes éducatives. Elles leur fournissent des stratégies pour mieux comprendre et gérer les comportements, tout en favorisant une meilleure qualité de vie.
4. Suivi post-hospitalisation : Après une hospitalisation, ces unités assurent un suivi régulier pour éviter les rechutes et soutenir le processus de réadaptation. Ce suivi peut inclure des visites à domicile, des consultations externes et la coordination avec d'autres professionnels de santé ou des services sociaux.
5. Coordination entre les services : Elles jouent un rôle central dans la coordination entre différents services de santé, sociaux et éducatifs, afin de garantir une prise en charge complète et intégrée de la personne avec un handicap intellectuel. Cela inclut la collaboration avec des services d'accompagnement spécialisé, des travailleurs sociaux, et des éducateurs spécialisés.

📄 [Annuaire des unités hospitalières dédiées en cliquant ici](#)